



Agression verbale et physique

Par **milisme84**, le **09/02/2009** à **12:26**

Suite à une agression physique (j'ai été mordu et giflé) et à une agression verbale (insultes et menaces), j'aimerais savoir quels sont mes droits et quelles procédures peuvent se mettre en place. Je connais la personne (nom+prénom). Je suis allé voir la gendarmerie, je ne peux rien faire à part donner son numéro pour lui "remonter les bretelles". Je trouve ça injuste et de plus je n'ai pas son numéro. Je vais faire constater ma blessure chez un médecin mais j'aimerais savoir par quel autre moyen je peux passer. Merci par avance de vos réponses